

Confirmez-vous avoir déposé une offre officielle de reprise de 51% d'EYATH, le service de l'eau de Thessalonique?

Pour commencer, nous précisons qu'EYATH est une société de droit privé cotée à la bourse d'Athènes dont nous sommes un actionnaire minoritaire, à hauteur de 5%, depuis de nombreuses années. EYATH a pour mission de gérer les services d'Eau et d'Assainissement d'un certain nombre de municipalités dans la région de Thessalonique mais n'est pas propriétaire des infrastructures, qui restent la propriété de l'Etat.

Suite à la décision du gouvernement Grec de lancer un appel d'offres pour une prise de participation dans le contrat de concession qui le lie à EYATH, nous avons exprimé notre intérêt d'y participer. Toutefois, aucune offre officielle n'a été encore remise à ce jour.

Suez envisage-t-elle de déposer également une offre pour le service de l'eau d'Athènes?

Le processus d'appel d'offres qui concerne EYDAP n'a pas été lancé. C'est à l'Etat Grec de décider de ce qu'il fera. Nous nous concentrons aujourd'hui sur EYATH.

Il semble qu'une représentante de Suez ait tenu une conférence de presse en janvier à Thessalonique pour présenter l'offre de reprise. Certains chiffres ont été annoncés par la presse à cette occasion (cf. <http://www.savegreekwater.org/?p=3846>). Confirmez-vous ces chiffres, et y a-t-il un texte écrit disponible?

Diane D'Arras, Directeur Adjoint Eau Europe, lors de la visite technique organisée d'EYATH prévue au processus de consultation sur le contrat, a effectivement rencontré quelques journalistes. D'ailleurs nous regrettons que tout le monde n'ait pu y assister et soulignons que nous sommes ouverts à tous les échanges avec les acteurs et médias intéressés par nos activités. Un dialogue, c'est d'ailleurs ce qu'a proposé Diane D'Arras aux acteurs présents ce jour, et notamment aux syndicats.

Lors de cette rencontre nous avons pu expliquer quels sont nos objectifs pour EYATH et ce que nous pouvons y apporter. Thessalonique a des besoins en infrastructures d'eau et d'assainissement importants nécessitant des investissements chiffrés par le management de Thessalonique. Des chiffres de l'ordre de 250 millions d'euros sont évoqués. Les enjeux portent essentiellement sur la gestion environnementale et la qualité de la baie de Thermaikos ; on peut citer par exemple le renforcement du traitement des eaux usées de l'agglomération dont certaines quantités sont déversées sans traitement dans la baie aujourd'hui. La rénovation des conduites d'eau de façon à sécuriser l'alimentation en eau et à diminuer le taux de pertes des réseaux est aussi un enjeu. Notre objectif pour EYATH est qu'elle devienne un opérateur de premier rang au niveau mondial. L'entreprise en est parfaitement capable.

Les opposants à la privatisation d'EYATH avancent qu'il s'agit d'un service de l'eau profitable, et que la privatisation est imposée "d'en haut", pour des raisons macroéconomiques liées à la situation de la

Grèce, et que personne n'en veut localement. Votre réponse? Que peut apporter Suez à EYATH? Avez-vous des soutiens localement?

Oui, l'entreprise est aujourd'hui non déficitaire mais le bénéfice dégagé aujourd'hui n'est ni utilisé pour rémunérer les actionnaires (petits et Etat), ni pour investir (Eyath n'avait jusqu'à ce jour ni obligation ni même la responsabilité de le faire et c'était à l'Etat de le faire sur son budget central !), ni parfois même pour assurer une maintenance adéquate car ces bénéfices permettaient juste de couvrir les dettes dues au non-paiement par certains clients (collectivité, état, industriels et parfois clients particuliers) des services rendus par la compagnie. C'est un cercle vicieux. On doit de l'argent et on vous doit de l'argent. C'est donc l'Etat Grec qui a choisi de conduire le processus de Partenariat Public Privé pour EYATH pour permettre de se désengager partiellement de la charge des investissements. De façon à assurer un juste équilibre entre le financement des investissements, le coût d'opération des installations, la qualité du service et surtout le prix à l'utilisateur, un secrétariat spécial au sein de l'autorité régulatrice a été mis en place ; il assurera qu'une régulation efficace et une bonne gouvernance seront mises en place dans ce projet.

Au niveau national et local, il nous paraît essentiel que notre intervention soit souhaitée et soutenue et donc la volonté de l'Etat grec est primordiale à nos yeux. Nous pensons que les décisions de l'Etat Grec ne se font pas sans concertation avec les autorités locales. D'ailleurs nous souhaitons la mise en place d'un mécanisme pour que la gouvernance du service puisse inclure plus de participation des municipalités desservies par EYATH.

Il semble qu'un recours ait été déposé contre le processus de privatisation de l'eau devant le Conseil d'Etat de la Grèce, et que votre concurrent à Thessalonique, Mekorot, n'ait pas encore déposé d'offre en attendant une éventuelle décision. Quelle est votre position sur ce processus, et pourquoi Suez a-t-elle quand même déjà déposé une offre de reprise?

Effectivement un recours a été déposé auprès du Conseil d'Etat, il est porté par des opposants au projet qui utilisent les moyens à leur disposition. Ce recours, comme toute une série de recours analogues actuellement en analyse auprès du Conseil d'Etat, porte sur la légalité des procédures utilisées pour transférer les actifs de l'Etat grec auprès du fonds de privatisation. Nous sommes aujourd'hui dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat et évidemment nous aurons un respect absolu de sa décision à venir, cependant ce n'est pas notre rôle de nous exprimer sur le processus par ailleurs juridiquement complexe.

Concernant l'offre, nous n'en avons pas encore déposé, tout comme Mekorot. Nous suivons le processus de consultations et de visites prévu par les autorités grecques qui sont les premières intéressées à la transparence et au professionnalisme du processus.